



REJET DE CHEQUE ET PERTE DE CHANCE

Par Emg67

Bonjour

Nouvelle sur ce forum, je vous contact afin d'exposer mon problème avec ma banque que je ne citerais pas.

Je suis gérante d'un garage automobile et je gère au mieux les finances car je n'ai pas eu droit au PGE ainsi qu'aux autres aides.

En Avril, je demande un découvert de 5.000 ? que la banque me refuse pour motif qu'une LCR à été rejetée en Décembre et que je suis toujours fichée. Il s'avère que pour un rejet de LCR vous êtes fichée pendant six mois, même si vous payé la LCR. J'ai un peu "râlée" auprès de la direction ma banque pour leur manque de communication et depuis, on a plus les mêmes rapports. Il s'avère que j'ai des demandes de financement pour racheter l'ensemble immobilier ou je gère mon garage. Le courtier m'indique refus des crédits suite aux fichages.

J'essaie d'être au mieux pour mon compte courant professionnel, pour avoir des chances d'obtenir ce financement.

Le 14 août 2021, je contacte comme à l'habitude ma conseillère pour lui indiquer que les fonds sont disponibles sur le compte pour valider le chèque MURCEFF, dernier jour. A 12h31, sans me contacter par téléphone, comme je l'ai fait de toute la matinée, elle m'informe que le chèque sera rejeté car les fonds ne sont pas disponibles sur le compte. Les 2 remise de chèques déposées 2 ours avant sont indisponibles pendant 10 jours..... Surprise, jamais, on ne m'a informé de cela depuis l'ouverture du compte en Avril 2019. Les chèques que j'ai émis ont toujours été payés quand les fonds étaient disponibles sur le compte, même avec des remises de chèques clients déposées et créditées la même journée

J'envoie des mails a ses collègues et supérieurs, aucun retour de leur part.

A nouveau, ce rejet est un refus des banques pour le financement. Mes 2 courtiers qui ont été chargés pour les financements avaient des accords de principe de banque, et ils peuvent l'attester. Or, étant donné que ce fichage est intervenu pendant ma demande de financement, refus pour tous.

Et ce n'est pas que pour le financement des locaux. J'avais des demandes de restructuration des comptes privés ainsi qu'un compromis pour une maison en Corse. De plus, étant donné que je ne serai pas propriétaire, 2 contrats de sous location sont caducs ainsi que la vente du fonds de commerces, contrat signé aussi. Tous ces contrats sont au 31.10.2021. De plus, avec le propriétaire nous avons refais un compromis, idem pour le 31.10.2021, reporté à 2 fois déjà. Donc plus de chance d'acquérir ce bien.

C'est une perte de chance. Pensez vous que je pourrai demander un préjudice et comment se calcule une perte de chance

En sachant que l'ensemble immobilier représentait 550.000 ? (hors frais de notaire), le fond de commerce 180.000 ?, la maison en corse 210.000 ? (hors frais de notaire) et la restructuration de nos crédits 40.000 ?.

J'ai tout perdu. Le propriétaire veut vendre au plus vite et a déjà 2 acquéreurs, qui, ne voudront plus d'un garage..... On me l'a déjà notifié.

Les nuits sont très courtes pour moi.

Que me conseillez vous ?